



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

## **Universitätsbibliothek Paderborn**

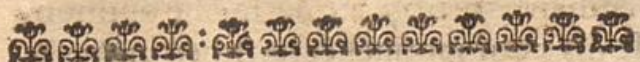
### **L' Enemy De Dieu Et De L'Homme Le Peché**

**Mouton, Nicolas**

**Liege, 1671**

Chapitre IV. Du quatrième âge de l'homme, ou de sa jeunesse, & de ce qu'il est obligé en iceluy jusqu'environ trente trois ans.

**urn:nbn:de:hbz:466:1-39622**



CHAPITRE IV.

Du quatrième âge de l'homme, ou de sa jeunesse, & de ce qu'il est obligé en iceluy jusqu'environ trente-trois ans.

INSTRUCTION I.

*De la première préparation qu'un jeune homme doit faire au milieu de ses années, pour rendre conte à son Dieu, qui est la Méditation sérieuse du jugement dernier, crainte qu'il ne soit prevenu de la mort.*



**S** I je considère ce que dit le Sage dans son Ecclesiaste, il semble donner d'abord une pleine liberté dans le jeune âge à se réjouyr, disant en ces termes aux jeunes gens: *Rejoüissez vous & que vostre cœur soit dans le bien aux jours de vostre jeune âge, marchant en liberté dans les voyes de vostre cœur & à l'aspect de vos yeux: mais quand il ajoute au plustot, Scachez, pourtant qu'avec tout cecy le Seigneur vous amenera au jugement. Je me rend*

*Eccle.  
11.*

X

rend



rend avec le Sage, & de même opinion, Je dis pour retrancher les libertinages & commencer la direction de cet âge. Pauvre jeune homme, si pour le bien tu dois estre jugé, tu dois donc pareillement oster en diligence les vengeances de ton cœur, & les corruptions de ta chair, car la jeunesse marche au milieu des vanitez. Et avec le même je conclus comme il fait pour te bien conseiller :

*Souviens toy de ton Createur au jour de ta*  
*Ibid.* *jeunesse avant que les années arrivent lesquelles ne t'agréeront pas, d'autant que le Soleil, la Lune & les Estoilles seront dans les tenebres & effroyables obscuritez. Ce qui est interpreté de la consommation des siecles selon plusieurs, mais selon Tittelman, quantité d'autres l'entendent de la fin de l'homme, faisant la description des incommoditez de la vieillesse, & conseillant de les prevenir avec prudence d'autant que tost ou tard il faut rendre un compte si exacte au jugement particulier (où les vieillards approchent) & non selon les raisons humaines, mais selon les eternelles qui nous sont inconnues: ce qui a fait dire l'Apostre, que*

*Rom.*  
*II.* *les Jugemens de Dieu nous sont incomprehensibles & ses voyes investigables: soit en ce qui*



qui est de l'estime & valeur des bonnes mœurs que nous aurons operez, lesquels nous esperons meritoires & de bon aloy, mais au poids du Sanctuaire & jugement Divin, ou comme j'ay dy selon les raisons eternelles seront trouvées defectueuses & dignes du feu. Soit en ce qui est de l'offense de Dieu par laquelle nous ne croyons pas estre tant criminels comme en effet nous le sommes, quand ce ne seroit que dans des pechez veniels que nous avalons comme l'eau qui se dégorge fort facilement, dequoy nous ne sommes pas beaucoup esbranlez, & neantmoins nous en serons jugez de la façon predite, selon la rigueur de la Divine Justice, qui est bien autre que la nostre dans ses satisfactions & determinatiōs veritables, & dans lesquelles ne se peut trouver aucune fausseté, dol, ou tromperie, tout quoy se peut glisser dans les nostres par la malice ou fausse persuasion des hommes sujets au changement & capables d'erreurs. Cela se fera premierement à la mort d'un chacun, jour du jugement particulier, pour par après au Jugement Universel, estre confirmé à la face de tout le monde, ensuite dequoy il faudra



Ce jour est appellé par l'Eglise, le jour de colere, car lors sera le jour qui fera paroistre les Justices, & celles-là seront possibles condamnées par le Jugement de Dieu, qui juge selon les raisons eternelles, quoy que nous les reputions justices selon nos raisons humaines. Et les vengeances seront rigoureusement punies, lesquelles selon les raisons humaines nous presumons de petite consideration.

Oüy lors paroistra la verité des calamitez & miseres comminées de la part de Dieu, contre les pecheurs, & comme dit le Prophete Joel, ce sera lors le jour du Seigneur, mais grand, puis qu'il comprendra en foy tous le temps & les siecles, mais jour du Seigneur, puis que lors il triomphera de ses ennemis & determinera de leurs supplices.

Ce sera un jour grand & terrible pour les signals qui le precederont, & qui causeront une telle crainte & frayeur aux hommes, lors survivans, qu'ils seicheront de peur comme dit Saint Luc.

Grand & terrible pour la multitude de ceux qui seront jugez de quel estat ou condition qu'ils soient, grands ou petits, sauvez ou damnez, qui sortiront du



du Ciel, de l'Enfer, du Purgatoire & du Lymbe pour recevoir leur sentence bonne ou mauvaise.

Grand & terrible pour les pechez de tous les hommes en general & en particulier, qui paroistront selon leurs laideurs & difformitez, dont la veuë du moindre peché mortel seroit capable de te faire mourir à l'instant, que seras-ce donc quand les plus abominables paroistront selon leurs laideurs, & ce depuis celuy du premier Ange, pour lequel punir Dieu crea l'enfer, ou du premier de l'homme, pour lequel racheter celuy qui estoit la sagesse, l'innocence & sainteté même, a esté fait le rebut des hommes & a daigné mourir de la mort du plus criminel, ayant vescu comme le Saint des Saints, & guery spirituellement & corporellement, & par miracles les infirmes, passant pour un endiable & desesperé. Enfin comprenez tous les pechez de tous les siecles avec la varieté de leurs difformitez & en apprehendez l'horreur.

Grand & terrible pour la rigueur excessive de la colere Divine, qui se manifestera en perfection après avoir esté retenuë depuis la creatioa du monde,



car lors se creveront de tout costé les entrailles & clôtures de sa patience & misericorde, pour se donner sur les testes des criminels, comme un deluge de feu & de vengeance, & ce avec telle fureur que tous les pechez de tous les siecles, serviront d'autant de bois pour l'entretenir, & pour tellement l'allumer, que toutes les calamitez, pestes, guerres, famines, conflagrations, deluges, inondations, tyrannies, & autres punitions Divines, qui ont paru depuis le commencement du monde, ne seront pas l'étincelle de ce qui se verra.

Hom.  
49 in  
Math
 Pour lors semblera pleurer tout l'Univers à la mort de l'homme, car dit S. Chrysostome, lors qu'un Pere de famille ou un Roy meurt, toute la Cour, & la famille est en deuil, les enfans pleurent, les valets sont desolez, les tapis d'honneur & de joye sont ostez. Enfin tout est habillé de noir. Ainsi l'homme comme estant le Seigneur & le Roy de l'Univers, à son départ toutes les creatures porteront le deuil & luy crieront le dernier adieu, le Ciel & l'air par leurs obscuritez tenebreuses, la terre par des tremblemens horribles, semblera tomber hors des gonds, la mer par estranges con-



concussions de ses flots semblera engloutir tout l'Univers, & comme le feu le doit consumer par ses flammes, & la concussion des Elemens luy oster toute sa beauté, elle ne luy laissera que le deuil, & l'horrible image de la mort.

Ainsi nous la declare la vision de Saint <sup>Ap. 6</sup> Jean dans l'Apocalypse, par laquelle il vid que dans le sixième cachet du livre, où étoient contenus les mysteres du sixième âge du monde, qui est le dernier, il étoit écrit en ces termes, ce qui parut au plustot qu'il fut ouvert, un grand tremblement de terre arriva, & le Soleil noir comme un sac de charbonnier, & la Lune changea en couleur de sang, à quelle veüe tous les Princes & Puiffans de la terre, les esclaves & les libres s'enfuirent du costé des cavernes s'adressant aux montagnes avec des cris lamentables, & disant: *Montagnes tombez sur nous, collines couvrez nous, pour nous assurer de ne voir seulement la face de celuy qui sera assis sur le throsne de colere.*

Souvenez vous donc jeunes gens, <sup>Eccl.</sup> venez vous de vostre Createur pendant les <sup>12.</sup> jours de vostre jeunesse, avant que les années arrivent, auxquels vous direz que cela ne vous aggrée pas, d'avoir si long temps



temps demeurez sans déraciner de vos cœurs vos mauvais desirs & inclinations perverses, ayant attendu qu'elles fussent inveterées avec les incōmoditez de la vieillesse, pendant laquelle bien souvent manque le courage d'y pouvoir résister.

Souvenez vous que vous n'estimez pas les pechez selon leurs griefvetez, pensant que tout vous est permis, ce qui vous les fait avaler cōme l'eau sans faire estat des baisers lascifs, & pareils attouchemens, méprisans les yvrogneries, les querelles & vengeances scandaleuses, sçachez que pour tout cecy même jusqu'à la moindre parole oyfise, Dieu vous menera au Jugement, car il confidere tous vos pas jusqu'aux moindres démarches desquels vous ne faites estime, & pour lors paroistront dans leurs laideurs & vous attristeront.

*Ecel.*  
*vi.*

Oüy Dieu vous *consummera dans les pechez de vostre adolescence*, pour me servir des termes de l'Escriture, & il écrira un registre d'amertumes contre vous & vos dissolutions, lesquelles vous ont autrefois sēblé si douces, mais qui lors vous sembleront bien ameres, pourtant est-il bon maintenant de poser bonne sentinelle,



nelle selõ le cõseil de Jerem. qui dit ainsi à  
un chacun de nous. *Pour voyez aux amertu- 1er. 31*  
*mes qui surviendront, dirigez vos cœurs dans*  
*le droit sentier du salut.* Montez à la garde  
de vostre Ame, & considerez combien  
sera la mort amere, l'enfer insupportable,  
quant aux peines, & quant à son eter-  
nité, comme le Juge sera inexorable &  
son Jugement rigoureux, & par telles  
considerations, *Amendez vostre vie, diri-*  
*gez vos pas dans les voyes du Seigneur.*  
Crainte que lors vous ne vous plaigniez  
trop tard, car lors dit le Sage. *L'Univers 5ap. 5*  
*pour lors combattra contre les insensez.* Je  
demande donc, où fuyront les rebelles?  
lors que toutes les creatures armeront  
contre eux, l'assurance sera-elle du co-  
sté du Ciel? Non, car là se presentera un  
Juge effroyable avec tous ses biéheureux  
pour faire vengeance cõtre toutes les na-  
tiõs: ce ne sera pas aussi du costé de la ter-  
re, car l'enfer sera ouvert pour vomir ses  
flâmes, à droite & à gauche se trouveront  
les demons, au dedans le ver de con-  
science ne manquera de ronger, au de-  
hors les cavernes, & tout le monde sera  
de tout costé allumé.

Alors il y en aura deux aux champs  
dit Saint Luc, ou dans un même liçt, un *Luc. 12*  
sera



sera receu & l'autre delaislé : car selon S.  
*Math* Matthieu pour lors *sortiront les Anges du*  
*23.* *Ciel & feront la separation des mauvais*  
*24.* *d'avec les justes.* Alors seront les justes sur  
 pied avec grande constance alencontre de  
 ceux qui les auront affligés. Lesquels pour  
 lors seront troublez d'une crainte hor-  
 rible & gemiront d'une tristesse d'esprit,  
 disant dans eux mesmes : „ Oüy ce sont  
 „ ceux-là que nous avons eu pour objet  
 „ de mocquerie, voyez comme ils sont  
 „ mis au nombre des enfans de Dieu,  
 „ nous avons donc errez, nous avons  
 „ esté lassez dans les voyes d'ini-  
 „ quitez qui ne peuvent estre que  
 „ difficiles. Enfin que nous a profité no-  
 „ stre superbe ou la vantise des richesses ?  
*Ps. 14.* tout cela est passé comme l'ombre,  
 &c. Alors selon le Roy Prophete : *Ils au-*  
*Ps. 57* *ront pour lors en main les glayves à double*  
*tranchant pour prendre vengeance contre*  
*les nations.* Alors selon le même, *Ils lave-*  
*ront leurs mains dans le sang des pecheurs,*  
*& viendront pour lier les Roys comme pri-*  
*sonniers pour les emmener les fers aux mains.*  
*Math* Alors selon S. Marthieu, *Les mains &*  
*22.* *les pieds liez, ils les precipiteront dans les tene-*  
*bres exterieures, où il y aura pleurs & grim-*  
*cemens des dents.* Alors les Saints n'ap-  
 pro-



procheront pas pour affliger, lesquels  
pourtant durant la vie pouvoient em-  
ployer leurs merites pour obtenir par-  
dons des offenses, car il est escrit : *Pro hac* <sup>Ps. 34.</sup>  
*orabit ad te omnis sanctus in tempore op-  
portuno, in diluuiis aquarum multarum non ap-  
proximabunt.* Cecy veut dire que le par-  
don pourra pour prier l'Univerfité des  
Saints en temps opportun de cette vie,  
temps auquel un verre d'eau froide don-  
né à un pauvre ne peut estre sans recom-  
penle, temps auquel une seule larme don-  
née de bon cœur peut laver toutes les  
ordures de nostre vie: mais au deluge  
des eaux, c'est à dire au jour des affises  
generales, quand on fera l'examen des  
pechez, ils ne s'approcheront pas, car lors  
les oceans n'effaceront pas la moindre ta-  
che, & ton Ange tutelaire qui t'a si fidele-  
ment servy, aimé, inspiré, preservé des pe-  
rils, & assisté contre les demons te repro-  
chera ses benefices, & pour tes ingrati-  
des te precipitera dans le deluge des flam-  
mes se mocquant de toy au temps de ta  
ruine: car lors JESUS-C. viendra comme  
un general d'Armée, & les Saints bien ar-  
mez, comme de soldats genereux contre  
leurs ennemis, *qui se réjoiront quand ils* <sup>Ps. 57.</sup>  
*verront le jour de vengeance & lors se fe-  
ront*



ront les reproches du Sang foulé avec tous les merites d'un JESUS, moqué, celles des pauvres veuves & orphelins oppressez, celles des innocens condamnez, celles des Vierges forcées, celles des hypocrisies & injustices dans les livres de consciences découvertes, où tous les bien-heureux avec le Fils de l'Homme ayant lû les crimes d'un chacun & les benefices des graces octroyées, porteront sentence contre les reprouvez, peut estre les enfans contre les parens, les valets contre les maistres, ou peut estre le contraire. Oüy telle sera la gloire des Saints; tel le changement admirable de ceux qui estoient dans cette vie honnorent, les premiers seront possible alors les derniers, ceux qui auront esté en prosperités, alors seront possible à la gauche, & ceux qui auront icy bas jugé les autres, seront possible condamnez, eu égard à la temerité de leurs judicatures, ou acceptations de personnes dont ils auront usé, & ce qui augmentera les peines des damnez, c'est ce que les parens & amis ne serviront point d'Advocate, mais porteront sentence contre eux approuvant la sentence du Juge souverain avec pleine joie & satisfaction.

INS.



INSTRUCTION II.

De l'examen qui se fera pour une seconde  
preparation.

Pour affermer la jeunesse contre la colere future qui paroitra aux derniers jours, je prie les jeunes gens de considerer des yeux de l'esprit l'apparition étrange qui fut faite à Nabuchodonosor Roy de Babylone lors qu'il estoit parmi les delices. Il vid une main qui écrivoit sur la parois ces trois mots icy, *Mane techel Phares*. Ce qui fut ainsi interpreté de Daniel, *Mane* dit il signifie que Dieu a fait le denombrement de vostre Royaume. *Techel* que vous avez esté mis dans la balance, & on vous a trouvé trop leger. *Phares* vostre Royaume est divisé. Ainsi vous qui vivez en liberté & à qui on peut dire que vous menez une vie parmi les delices; memes qui faites profession de vous couronner des roses de vostre gloire dans les excés de vos passions, avant qu'elles flettrissent dans la vieillesse, cette main route puissante de Dieu vous menace écrivant les memes mots spirituellement dans le parchemin de vos cœurs par les remords de vos consciences,  
&



& ce durant le temps de vostre vie pour cy après au jour de l'examen general vous faire sçavoir à la face de tout le monde que Dieu a conté vos pas, vos mois & vos années, vos jours & vos pensées, vos heures & vos momens, vos justices & vos crimes, vos parolles & vos œuvres, vos œillades & vos desseins, vos signaux & vos mouvemens, car tout cecy peut estre meritoire ou demeritoire, en suite de l'intention bonne ou mauvaise d'une creature capable de merite.

De plus qu'ils ont esté mis en la balance au contrepoids du sanctuaire, mais qu'ils ont esté trouvez defectueux & trop legers en prix, valeur, & bonté, comme Dieu exige de vous, & partant *Phares* que vostre Royaume est divisé & laissé aux demons & à ses complices, & parce que les balances des hommes sont fau-

*os. 2* ses, comme dit *Osée: Mendaces filii hominum in stateris suis.* Pourtant sera-t'il necessaire de la conferer avec celles de la Justice Divine & le poids de son Santuaire, par où ce qui sembloit de peu de consideration devant les yeux des hommes, paroistra tres-grief devant Dieu selon ses raisons eternels, & ce qui sembloit porter la mine de pieté, paroistra vicieux,

car



car il n'y a rien de si caché qui ne sera re-  
velé & connu de tous. Ainsi les hypo-  
crites feront donc découverts & recon-  
nus pour injustes flatteurs, & faux com-  
plaisans, qui de leur vivant sembloient  
être les plus vertueux: ainsi paroîtront a-  
vares effectivement ceux qui s'imaginoient  
estre des prudens ménagers: ainsi ceux  
qui pensoient agir sous pretexte de la  
vertu de generosité ou de Justice passeront  
pour vindicatifs & les complaisans pour  
impudiques, car telles sont les fausses  
persuasions & passions aveugles des mô-  
dains. Mais lors dit le Prophete en ces <sup>Nahū</sup>  
termes: *Revelabo pudenda in facie tua & 35.*  
*& ostendam gentibus nuditatem tuam &*  
*regnis ignominiam tuam.* Comme s'il vou-  
loit dire j'osteray tous les feüillages d'A-  
dam, toutes les excuses, tous ces voiles,  
ces pretextes & couvertures en quoy  
vous masquez la deformité de vos crimes,  
& à vostre face paroistra vostre vergog-  
ne. Ouy je monstreray vostre nudité à  
toutes les Nations, & vostre ignominie  
à tous les Royaumes. Alors dit Sopho-  
nias, *J'examineray avec des lanternes, & 36. i*  
je feray la visite sur les hommes croupif-  
sans dans leurs ordures. *Je viendray en 37. Mal. 3*  
jugement, dit Malachie, *& je leur seray té-*  
*moins*



*moins court*, pour leurs malefices, adulteres, parjures ; oüy à ceux notamment qui calomnient retenant le salaire du mercenaire, & qui humilient les veuves, oppressant les orphelins, & estrangers. Et comme Dieu a la connoissance des choses

*Dans* cachées dit le Prophete, pourtant (en qualité de tres-fort, tres-grand, & tres-puissant & appelé le Seigneur des Armées, grand en conseil, incomprehensible en pensées, & de qui les yeux sont ouverts sur toutes les voyes des enfans d'Adam) Il rendra à un chacun selon *Jer. 32* ses voyes dit Ieremie, & selon le fruit de leurs intentions, puis viendra en compagnie de mille de ses Saints dit Iude, pour *Iud. 4* faire jugement contre tous, & sur toutes les œuvres d'impieté commise.

En premier lieu, se fera l'examen de tous pechez mortels & veniels, en pensées, parolles, & œuvres, selon leurs differences, & sans aucune confusion avec leurs circonstances qui changent l'espece du crime perpetré, ou qui le rendent plus grief comme cet adultere aura esté sollicité, avec quel empressement, à combien de fois intenté sans effet, & *241* sans en avoir fait un acte de repentir legitime ou evité les occasions. Comme  
cét



cét innocent aura esté condamné, & par  
quelles voyes ou instrumens injustes.  
Comme ces œillades auront été données,  
& à quels desseins, car il n'y en a pas une  
qui ne puisse estre vitiée de quelque es-  
prit de vengeance, de mépris, d'impu-  
dité, de rapine, de gloire desordon-  
née, d'envie, ou autres affections dére-  
glées: jugez ainsi des pas comme ils au-  
ront esté avancez, cet office ou dignité  
pipée, cet honneur osté: Enfin le tout  
sera estimé selon son poids, valeur, ou  
vil prix.

Qui auroit jamais pensé que le peché <sup>Gen 3</sup>  
d'Adam pour plaire à sa femme auroit  
esté si grief, que pour punir toute sa  
posterité; celui d'un homme qui avoit  
esté trouvé coupant du bois le jour du  
Sabbath, que pour estre assommé à coups <sup>Num.</sup>  
de pierres par le peuple? la deffiance de <sup>18.</sup>  
Moïse frappant deux fois la pierre pour <sup>Num.</sup>  
avoir de l'eau, par laquelle il vouloit ra- <sup>20.</sup>  
fraichir son peuple, que d'estre puny de  
mort soudaine plustot que de jouir de la  
terre promise, à laquelle il leur servoit  
de guide? la legereté de David faisant le  
denombrement de son peuple pour estre  
si griefvement puny de la peste dans  
ceux mêmes qui n'estoient pas coupables

Y

de



de cette vanité: ou enfin le mensonge  
 d'Ananie & de Saphyre, qui avoient  
 alienez leurs propres biens pour estre  
 punis de mort? *Autres sont les Ju-  
 gemens de Dieu, autres ceux des hommes.*

En second lieu seront examinez ceux  
 d'autrui, ausquels nous communiquons  
 par mauvais conseils, exemples, consen-  
 temens, irritations, flatteries, partici-  
 pations, ou recours: pourtant disoit Da-  
 vid en ces termes: *Seigneur nettoyez moy  
 des pechez qui me sont cachez, & pardonnez  
 à vostre serviteur les pechez d'au-  
 trui.*

Je trouve qu'il y a deux sortes de sem-  
 blables pechez, premierement ceux que  
 les autres commettent à nostre occasion,  
 ou à raison des preceptes illicites & ap-  
 plaudiffemens pareils, recelant les lar-  
 cins, ou autres delicts sans les declarer, y  
 estant obligé pour y pouvoir mettre em-  
 péchement, ou faire la deuë correction  
 en temps opportun.

Ceux de la deuxième sorte, sont les  
 pechez que les autres commettent, com-  
 me estant sous nostre charge, car les pa-  
 rens, les maistres, les Pasteurs, ou Con-  
 fesseurs, rendront conte des pechez de  
 leurs penitens & sujets, pour l'indul-  
 gence



gente trop grande ou connivence criminelle dans leurs offenses, car dit l'Apôstre: *Tels veillent sur vous ou y doivent veiller comme obligez de rendre raison de vos Ames*, qui leurs sont commises: autrement le Seigneur crie mal-heur par le Prophete Ezechiel, d'autant qu'ils ont coufu des chevets sous la teste de tout âge, connivant trop aux excez de leurs sujets, crainte de leur causer quelque inquietude, par une prudente & serieuse reprimende; ou bien parce qu'ils auront plastré la parois sans y avoir meslé de la paille, & par consequent elle tombera bien tost, car ils agissent si mollement avec les pecheurs, qu'au lieu de leur quitter leurs mauvaises passions, ils les y ont nourris par leurs connivences flatteuses, & imprudentes.

Pourtant on interrogera les Superieurs en ces termes dit Jeremie: *Où est le troupeau qui t'a esté commis*. Je voy que faute d'une diligente sollicitude, les plantes que tu avois en charge ont esté miserablement polluës, que diras tu enfin dit ce grand Homme au jour de la visite generale, que te semble, les douleurs ne t'aprehenderont elles pas à guise d'une femme qui enfante? Peres & Meres, foyez

Y 2                      donc



donc soigneux du salut de vos enfans, Pasteurs, Maistres, ou Tuteurs pour voyez en diligence à vos sujets, car vous ferez serieusement examinez, d'autant que lors qu'ils péchoient vous ne les avez pas serieusement admonestez.

En troisieme lieu, se fera l'examen des bonnes œuvres, que nous estimons plaisantes à Dieu, & neantmoins à raison des circonstances, & du mélange de beaucoup d'imperfections, de la vaine gloire, ou de la concupiscence, sont destituées d'une droite intention, laquelle est requise pour estre parfaites & meritoires, & comme elles ont esté operées au propre interest & satisfaction, on peut dire à ces personnes. *Amen dico vobis recepistis mercedem vestram.* En verité je vous dis que vous avez receu ce que vous avez pretendu, lors que vous les avez operez à vostre gloire, que cela vous soit en recompense; pourtant s'en desie à tres-juste tître Job en ces termes: *Quoy que mes mains me semblent estre tres-pures, neantmoins vous mon Dieu, vous me trouverez soüillé d'ordures.* Car dit Saint Gregoire souvent puë dans la discretion du Juge, ce que celuy qui l'a fait, croyoit éclater dans son estime.

Enn fi

Job. 3



Enfin les dons spirituels de l'Ame & les benefices receus seront examinez, sçavoir la Foy, le Baptême, & autres Sacremens, les inspirations saintes, & admonitions salutaires, ou conseils donnez dans les Confessionnaux, préchez dans les Chaires par les Predicateurs, & Pasteurs, aussi bien en commun qu'en particulier, comme aussi les dons du corps & de fortune, & pour ne pas dire que cela soit peu de chose, j'ajouteray qu'il faudra rendre raison de la mort & crucifixion d'un tel Sauveur, de qui on aura esté si paresseux à recueillir les fruits & merites de son Sang, s'y souvent pour nous écoulé dans sa Passion, & appliqué dans l'administration des Sacremens auquel il a annexé ses graces & la distribution des merites.

Apprenez de tout cecy, que s'il faut rendre à Dieu un conte exacte des benefices receus par sa main liberale, à plus forte raison le faudra-t'il rendre pour les maux qu'on aura operez contre sa Divine Bonté, rendant par là mille maux pour des biens infinis. Et si les bonnes oeuvres sont misez dans la balance, comment ne jugera-t'on des omissions, sçavoir de tant de bonnes occasions negli-



gées, de tant de bonnes admonitions, & belles predications méprisées, & de tât de beaux exēples calōniez, dans des persōnes d'une vie tres-devote & tres-juste, dans laquelle ils ont persiltez, nonobstant le mépris des impies: car plusieurs sont repoussez pour avoir negligé les bonnes œuvres; ainsi lisons nous avoir esté reprouvées les folles Vierges qui n'avoient leurs lampes ardantes faute de l'huyle de diligence. Et celuy qui estoit venu aux nopces sans la robe nuptiale. Et celuy qui avoit lié l'argent de son Seigneur dans son Suaire, sans l'employer à usure ou profit d'iceluy.

*Mat.**25.**Mat.**21.**Luc 19*

Tout cecy nous advertit hautement qu'il est temps durant cette vie de dire avec Iob: *J'avois horreur. & j'apprehendois toutes mes œuvres, scachant bien que vous ne pardonnez pas au pecheur.* Et avec l'Apostre, *Qu'il faut travailler à son salut avec crainte & tremblement,* car plusieurs seront pour lors trompez faute de telles considerations, cōme le rapporte Grenade de quelque defunct qui apparut à son Amy, affligé de cuisante douleur, criant d'une voix lamentable par trois fois *nemo credit*, personne ne croyt combien estroitement Dieu jugera & chastiera en seve

*Iob. 9*



severité. Et au miroir des exemples, il est rapporté qu'à la mort de Saint Bernard 30. mille Ames furent présentées au jugement particulier, au nombre desquelles estoit aussi l'Ame d'un Doyen, qui après s'estre deporté de sa charge, fuyant les honneurs s'estoit rendu dans quelque hermitage pour faire recollectiō de sa vie passée, où ayant vescu l'espace de 25. ans, il apparut à son Evéque, & luy dit faites penitence, corrigez vostre vie, quittez vostre superbe, & vostre avarice, il n'est pas si facile à estre sauvé qu'on le croyt, car quand mon Ame a party de cette vie, 30. mille ont esté présentées au Jugement de Dieu, dont celle de Saint Bernard & la mienne ont esté sauvées, trois ont descendu dans le Purgatoire, & le reste dans les enfers.

### INSTRUCTION III.

*Qu'il se faut juger soy mesme pour une troisième preparation.*

**A**Rsenius comme il est narré dans les vies des PP. eut une fois vision de quelque personne qui luy apparut, & luy dit dans son hermitage. *Venez, je vous feray*



*ray voir les œuvres des hommes.* De quoy estant saintement curieux, il suivit sa guide jusques dans un endroit du desert, où un Ethyopien coupoit du bois, duquel en ayant préparé une bonne charge, il éprouva sçavoir s'il pourroit l'emporter, mais la trouvant trop pesante au lieu de diminuer de sa charge, il l'augmentoit toujours davantage, ce qu'il fit plusieurs fois au grand estonnement du spectateur de sa simplicité & sottise: avançant un peu son chemin, il vid un autre homme sur le bord d'un lac, puisant de l'eau qu'il vuidoit dans une cisternne crevassée, & qui se rendoit au même lac. Passant plus outre, enfin il trouva deux Cavaliers qui portans un long bois de son travers, & qui voulans entrer dans la porte de quelque Temple, ne pouvoient, à raison que n'y l'un, n'y l'autre vouloit ceder à son compagnon pour entrer le premier, pourtant ils furent obligez de demeurer au dehors, chargez toujours de leurs bois. Ce qu'ayant considéré attentivement, il demande à sa guide, ce que tout cela vouloit dire, & il eut réponce que ces deux Cavaliers icy representoient les superbes, lesquels pour le point de gloire, ne se veullēt humilier  
pour



pour imiter les voyes de JESUS CHRIST, & pourtant il doivent estre privez de la gloire eternelle, pour avoir cherché de sordonnement leur gloire.

De plus, celuy qui coupoit le bois representoit ceux qui grossissent de jour en jour la charge de leurs pechez, & au lieu de les quitter par la penitence, y ajoutent crimes sur crimes. Enfin celuy qui puisoit l'eau represente ceux qui font des bōnes œuvres durāt leur vie, mais d'autant qu'il font le mēlāge de beaucoup de mauvaises, pourtant sont les bōnes réduēs inutiles, mortes, demeritoires, ou mortifiées par le peché mortel qui s'ensuit.

Tout cecy nous apprend, que si nous ne voulons pas estre exclus de la vie eternelle, & du Temple Sacré de la Divinité, il faut pratiquer l'humilité, nous en avons assez de sujet, à raison de nos foibles & imperfectiōs journalieres, ou de nōtre nature defectueuse; il faut épuiser le cloaque de nos ordures, je veux dire nōtre conscience, de ses crimes dōt elle est remplie, & aviser qu'il n'y ayt un recoulemēt ou recidive malheureux dās les vices, sans nous rendre impuissans par l'impenitence, à laquelle il n'y a rien de semblable, pour nous humilier, & pour  
nous



nous donner du courage à déraciner les pechez inveterez, ou d'opter les passions, comme estant le Sacrement des morts à la grace, pour enfin nous y faire revivre, particulièrement les jeunes gens, qui semblēt estre ensevelis dans leurs pechez, pourtant la contrition qui contient en soy une discussion judicieuse des propres comportemens, & ensuite une consideration douloureuse des mêmes défauts, qui est comme une flèche d'amour décochée dans le cœur du Souverain, lequel le force à aimer les pecheurs, leur sera tres-necessaire, car ensuite de la vision instructive d'Arsenius, elle leur fera mettre pied à terre, qui est la marque de nostre humilité, requise dans nous, & dans ces deux Cavaliers; pour joindre les mains, & embrasser aux premieres occasions, la charge des offenses; afin de ne pas encourir la mesme sottise de celuy qui coupoit les bois, & enfin la larme à l'œil, crier mercy & vuidier le cloaque des ordures passées, ou des eaux croupissantes de nostre mauvaise vie, pour n'y jamais plus retourner.

Que si l'esprit volage des jeunes gens aussi bien que leurs fragilitez & occasions par milliers, où ils se retrouvent,

exci-



excite puissamment les passions indomptées, pour les faire souvent trébucher, la confession leur doit estre beaucoup plus frequente, qu'aux autres âges, qui n'ont pas encor arrivé ou passé les boüillons les plus dangereux de leur sang, car faisant la recherche journaliere des offenses, on fait souvent reflexion sur les défauts commis & dangers perilleux des graces acquises, de la vie, & de l'honneur, ou des biens de fortune, d'où l'esprit le plus variable pourra detester & proposer l'amendement, pour ensuite de telle reconnaissance, ne pas retomber si souvent dans iceux, & ainsi trouver infàilliblement un avantageux changement en peu de temps, si on persevere dans une si sainte pratique.

Ce que je dis à la jeunesse pourra servir à tout le monde, car en cecy grand nombre de personnes marchent à l'aveugle, retenuë d'une telle negligence, qui ne peut estre que pernicieuse à tout estat, puis qu'il semble à plusieurs, mêmes à un chacun, estre une grande peine de se confesser au jour de precepte annuel, lors qu'on a accumulé pechez sur pechez, l'espace d'une année entiere; & certes ce ne peut estre qu'une charge  
insup<sup>o</sup>



insupportable, puis que de tels dilays arrive bien souvent une perte continuelle des merites & mépris des dons surnaturels, qui les precipiteront affeurement dans une eternité de mal-heurs, s'ils ne s'amendent; ou au contraire la sainte pratique leur auroit acquise une gloire immense dans les Cieux.

Outre la frequente confession particuliere, est aussi necessaire une generale de toute sa vie, pour deux motifs principaux, dont le premier est la crainte d'avoir fait par le passé des confessions defectueuses, notamment pendant les premiers âges, durant lesquels on n'a pas la prudence, ou bien la diligence de s'acquitter de tels devoirs en perfection, comme il est requis pour la validité, soit pour avoir approché avec un doute ou scrupule, non prudemment déposé, ou pour avoir celé quelque peché mortel à dessein & sciement, ou pour s'estre présenté à ce Sacrement par maniere d'aquit, & sans une douleur surnaturelle, provenant du Saint Esprit, mais seulement d'un motif naturel, ce que j'ay expliqué au long, comme vous pouvez voir dans la premiere Partie, où j'ay traité de la douleur requise & necessaire à la contrition

*Parti.  
I. c. 2.  
2548*



tion & attrition pour estre veritable, soit pour n'avoir eu un veritable propos de s'amender, ou bien pour n'avoir pas quitté les occasions prochaines, d'une rechute, ou pour n'avoir point de volonté déterminée de restituer le bien d'autrui, ou l'honneur injustement osté, ou de reparer les dommages ou autres interets injustement causez, ou pour avoir manqué aux circonstances qui changent lespece du peché. Comme en matiere de luxure si vous n'avez specifié en Confession si la pensée ou l'acte perpetré étoit avec une personne sacrée, Religieuse, ou bien mariée, ou autrement, cõtre nature; en matiere de justice si la chose dérobee étoit dãs un lieu sacré, ou une chose sacrée, ainsi du reste; soit pour avoir esté negligent dans l'examen des pechez requis pour l'integrité & validité du Sacrement, soit pour la faute (quoy qu'à vostre insceu) de l'autorité ou capacité du Confesseur, car en telle matiere d'importance, cela est dangereux, d'autant que la Confession est nulle en tous tels & semblables cas que je viens de specifier, & les Sacremens receus autant qu'il y en a tous sacrilegues; pourtant pour l'assurance de l'Ame, est requise de necessité

une



une Confession generale.

Le second motif, est le desir de changer de vie: & corriger les mœurs par la sainte pratique des vertus, afin de concevoir, animant les bons desseins, une plus grande horreur du peché, & le detester dans un temps auquel Dieu donne plus de grace & de lumiere pour tel effet: car une semblable Confession cause dans l'Ame des grands biens.

1. Une parfaite connoissance de nous memes nous representent devant les yeux les dangers & les miseres spirituelles, auxquelles nous sommes sujets; & desquelles nous sommes chargez à proportion de l'enormité & varieté des crimes perpetrez. 2. Une confusion salutaire, considerant l'admirable longanimité & misericorde de Dieu qui nous attend à une vraye penitence après tant de mauvaises. 3. Nous faisant esperer une paix & securité de conscience, beaucoup plus grande & plus delicieuse qu'auparavant, d'autant que par icelle Dieu se tient content de ce qui est suppléé aux défauts des precedentes. 4. Excitant dans nous des meilleurs propos & graces plus solides pour implorer avec ferveur les assistances Divines. 5. Elle donne aussi au

Cons



Confesseur des nouveaux motifs , pour donner des avis convenables selon la condition des penitens , & une facilité plus grande de se declarer & conduire à l'avenir.

Et afin que les utilitez & fruiets de la Confession frequente captivent aussi nos cœurs pour la mettre en pratique , sçachez que premierement s'aquiert par icelle une plus grande pureté de cœur , & de conscience , car ce qui est souvent purgé devient cela plus net , comme se fait dans la purgation de l'Ame par la frequente confession. 2. La grace s'augmente icy par l'application des merites de JESUS-CHRIST qui est faite par le Sacrement , & là haut la gloire , par la fidelité & liberale recompense de ses promesses. 3. La vertu & la force s'augmentent pour resister aux attaques furieuses de l'ennemy du salut , & continuels perils du peché qui nous environnent. 4. Enfin elle donne une plus grande assurance du salut & tranquillité de conscience , car qui differe de jour en jour la Confession , il engendre & entretient un remord de conscience qui le bourelle , & qui se fortifie pour l'avenir : ensuite de quoy vous pourrez avec S. Augustin admirer

Aug.  
ser. 10



mirer ses bon-heurs, car il s'écrie en ces  
 termes : „ O heureuse conscience, de la-  
 „ quelle la pureté est telle qu'elle bannit  
 „ de son interieur le ver qu'il ronge,  
 „ & nettoye l'esprit des immondices  
 „ qui le souillent ! ô Esprit épuré ! ô Pa-  
 „ radis de delices ! embelly de beaux  
 „ parterres & varietez de bonnes œuvres  
 „ empourpré de fleurs de vertus, douce-  
 „ ment caressé par la frequente rosée des  
 „ graces celestes ! c'est icy mes freres dit  
 „ il, où est planté l'arbre de vie, de gra-  
 „ ce, & de sapience, le Thrône de Dieu,  
 „ y est erigé avec le palais de JESUS-  
 „ CHRIST, & le Tabernacle du Saint  
 „ Esprit.

A ces effets spirituels, je pourrois  
 ajouter que dans la Confession se fait le  
 changement de la peine éternelle deüë  
 au peché mortel en temporelle, & sou-  
 vent à raison du grand regret de l'offen-  
 se de Dieu, la remission de toute peine,  
 comme aussi les grands biens qui revien-  
 nent à la Republique, car par elle les ma-  
 lefices sont ostez, les haynes assoupies,  
 les injustices composées, les seditions  
 bannies, ce qui ne causeroit que la ruine  
 des Estats & des Royaumes.

Tellement que tout ce qui se trouve  
 de



de saint dans la pieté & religion de l'Eglise on le peut attribuer à la Confession frequente, par un grandissime benefice de l'invention Divine. Et si vous voulez sçavoir ce qui abregera les peines du Purgatoire, & contribuera le plus avantageusement à vostre salut, le mary de S. Birgitte vous le veut apprendre, car comme son Ame luy paroïssoit par permission Divine, au milieu des flammes, elle l'interrogea en ces termes: O heureuse Ame, qui t'a procuré principalement ce bon-heur, que d'estre dans le chemin assure du salut? à quoy le mary repartit que ç'avoit esté la Confession, qu'il avoit coustume de faire tous les Vendredis de la semaine. Ce que Sainte Birgitte a pratiqué elle même dès sa jeunesse; & après elle son fils, comme reconnoissans ce moyen propre à toute personne qui desire le bon heur de crucifier sa chair en esprit ( par la frequente Confession ) avec les vices & concupiscences:

*Blosc.*  
5.

Z

INS.



## INSTRUCTION IV.

*Qu'il ne faut juger autrui avec temerité, ny se mettre en peine du jugement des hommes, pour une quatrieme preparation.*

**C**'Est une chose naturelle, que les ardens qui luisent de nuit, se portent aux precipices, & conduisent ceux qui les suivent dans des mauvais pas. Ce qui me fait alleguer pour le fondement de cette instruction, que ceux qui suivent la temerité de leurs propres jugemens, ne peuvent estre emportez que dans des funestes precipices, & quoy que leurs voyes semblent justes, neantmoins la fin de la carriere ne les peut mener qu'à la mort eternelle. Pourtant nostre Sauveur reprend les Pharisiens de ce vice, & leur enseigne cette bonne leçon: *Ne jugez pas selon la face exterieure, mais jugez selon l'equité*, car souvent sont condamnés les plus saints par la temerité des hommes, ainsi l'a esté le divin Precurfeur du Sauveur, comme il est dit en S.

10. 7. *Matthieu chapitre 11. Saint Jean vient sans boire ny manger, & le monde dit qu'il est possédé du diable, le Sauveur du monde,*



ou bien selon les termes: *Le Fils de l'Homme vient en mangeant & en beuvant, & ils disent que c'est un devoreur & un beuveur du vin.* Ainsi ont coustume les hommes temeraires de juger selon leurs affections, & attribuer aux vices ce qui est de la vertu, ou bien tout au rebours, ce qui appartient à la vertu, le faire passer pour vice, comme se plaint S. Jean Chrysostome, quand il dit, ce qui se fait pour le plus ordinaire: „ Est que si quelqu'un „ s'estudie à l'humilité, on dit qu'il est „ hypocrite, si à la recreation honnestes, „ c'est un glouton, si à la patience on dira qu'il est un timide, un couïard; s'il „ s'exerce à la justice, il passera pour un „ impatient; si à la simplicité, on l'estimera pour un sot; si à la prudence, il est „ malicieux; ou bien s'il est joyeux on le „ regardera pour un dissolu, si porté à „ la religion, il est marqué de singularité, si addonné à l'oraison ou aux veilles on est indiscret: si à la Predication „ & au salut des Ames pour les décharges des obligations, c'est un importun, ou il est amateur de loüanges, s'il „ desiste il est negligent: ou à proportion „ des affections quelque chose de pis. S'il „ est dans dans la grace des hommes, c'est



un flatteur, s'il ne veut flatter on dit qu'il est superbe, ainsi du reste.

Tellement qu'il est bien difficile d'échapper la variété des affections des hommes dans leurs jugemens temeraires, lesquels sont perilleux, quoy qu'ils paroissent bien fondez : car si aujourd'huy on a reconnu une faute, demain elle peut estre effacée ou changée par la pénitence. Ainsi le Pharisien jugeoit mal du Publicain, qui toutefois par un veritable regret avoit esté fait agreable à Dieu plus avantageusement, que luy même n'estoit avant qu'il tombast de sa justice, par une gloire desordonnée, car telle est la condition de l'homme ; on n'en peut voir que la face, mais Dieu sonde les cœurs.

Outre que le juge temeraire fait tort au prochain, il commet de plus un crime de leze Majesté Divine, usurpant son droit de judicature, à qui seul appartient l'autorité, car comme dit le Bien-heureux Jean Climaque. *Juger c'est un impudent larcin de la dignité Divine, & selon*  
<sup>1</sup>Cor. l'Écriture, *il ne faut pas juger avant le*  
<sup>4.</sup> *temps.* Ou comme dit S. Matthieu : *Ne*  
<sup>Math</sup> *juger point afin que vous ne soyez point ju-*  
<sup>4.</sup> *gez ; car vous serez juger selon que vous*  
*aurez*



aurez jugé les autres, & on se servira envers vous de la même mesure, dont vous vous serez servy envers eux.

Pour confirmer cecy, je trouve des punitions exemplaires. Marie sœur de Moyse, pour un mauvais soupçon contre son frere à cause de sa femme Ethyopienne fut touchée de lepre. Num. 12.

Helie grand Prestre estime fol, Anne la Prophetesse, voila qu'au plüstot il se rompt le col. Michol reputé son mary pour insensé, d'autant qu'il dançoit devant l'Arche d'Alliance; mais elle fut punie de sterilité perpetuelle, qui estoit une grande malediction dans la Loy ancienne. Les Amys de Job pour l'avoir condamné d'impatience, quand ils l'entendirent maudissant le jour auquel il avoit esté né (ce qu'ils interpreterent d'un autre biais que ce grand miroir de patience) auroient esté punis, si Job n'auroit pas prié Dieu pour leur pardon. Qui ne void donc maintenant qu'une des plus belles preparations au Jugement Divin, c'est de ne pas juger autruy, quãd même nous penserions estre les mieux fondez: puis que Dieu dit absolument au lieu preallegué en ces termes: *Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés.* Mat 7.



Pour vous en destourner plus facilement, nous devons aviser & vous & moy, que tout est sujet au changement, & par consequent que les jugemens des hommes sont inconstans, & ne sont pas de longue durée dans un même estat ou resolution; & partant nous ne nous y devons arrester, au contraire nous les devons repousser en diligence, car nous voyons que Lucifer a tombé du Ciel. Adam a esté banny du paradis Terrestre. Judas exclu du nombre des Apostres, David a peché entre les Prophetes, Salomon entre les Sages, Pierre entre les Apostres, Judas a esté damné, le larron sauvé, la Magdelaine pecheresse justifiée. Nicolas le Diacre reprouvé, le Pharisien rejezté, le Publicain exaucé. Qui donc osera juger son voisin? qui le voudra mépriser? un bois dans la main d'un sculpteur n'est pas de moindre estime, quoy qu'il soit informe, car il en peut faire une statuë bien polie, ainsi l'homme le plus imparfait dans la main de Dieu. Et afin que nous ne procedions en aveugle, voyez la definition.

Juger avec temerité, c'est determiner d'une chose en assurance, qui pourtant est incertaine & douteuse.

Ores



Ores ce Jugement outreuidé se divise  
se en actif, & passif ; l'actif est quand  
nous jugeons des actions d'autrui ou de  
ses intentions par quelque legere conje-  
cture. Le passif quand un autre juge in-  
discretement des nostres : d'où vous  
pouvez juger autant pour un que pour  
l'autre de la presumption & orgueil in-  
supportable, & de la luciferiene arro-  
gance, que de se vouloir attribuer la con-  
noissance qui appartient seulement à  
Dieu, pour juger de la malice des actiōs  
du prochain, laquelle dépend de l'inten-  
tion qui luy est interieure.

Les juges temeraires sōt cōme des Eves  
seduites dans leurs temeritez, oüy des A-  
dams aveugles, car ils touchent aux fruits  
deffendus de la connoissance du bien &  
du mal ; s'ils n'y avisent, ce morceau  
leur coutera cher, & les trainera en  
mille mal-heurs : croyez moy, ils sont  
odieux à Dieu, car ils attentent sur sa  
Souveraineté ; ils le font aussi aux hom-  
mes, car ils s'engagent bien avant dans  
les cœurs, pour leur oster l'honneur,  
bleffant fort la charité, & on les devroit  
fuire comme des pestiferez. Ils sont com-  
me des escarbots, car ils n'aiment que la  
fiente & la bouë, ils considerent tout de

tra-



travers, & la duplicité de leurs cœurs les fait voir à tout double, & selon la jaunisse de leurs yeux, ils veulent estre tels les autres: telle est leur sottise, & tel est leur aveuglement.

Mettez donc enfin des gardes fideles à vos bouches, & une porte de circonfiance à vos lèvres, apprehendans à ne vous laisser emporter à la glissante pente de telles incertaines determinations, & vous ne serez pas jugez.

Que si pour venir au passif, nous voyons nostre prochain faire des interpretations sinistres de nos déportemens, nous devons aussi pour eviter la rigueur de la Justice Divine, avoir plus de compassion misericordieuse de leurs aveuglemens, que de passion de colere pour en prendre vengeance, reconnoissant combien est menteuse la balance du jugement humain, & d'ailleurs combien est veritable la parole de Dieu & la fidelité dans ses promesses, quand il dit: *Pardonnez & vous serez pardonnez.* Car il ne faut pas prendre garde aux injures que nous dit nostre frere, au contraire son mal nous doit émouvoir à pitié, d'autant que celuy qui juge mal de nous, a la fièvre en esprit, le palais depravé, & pour



pour bonnes que nos actions soient, elles le dégoutent; mais si nous nous souvenons des opprobres & calomnies que nostre Sauveur a ignominieusement souffert dans sa passion, qui ne souffrira volontiers les calomnies? tres-bien a dit Saint Chrysostome : *Souffrir la contumelie c'est le propre de Dieu, calomnier autrui c'est le propre du diable.* Car διαβολος vaut autant que calomniateur : en fuyant donc la calomnie active, on n'est pas enfant du diable, & en souffrant la passive, on est enfant de Dieu, puis qu'on se conforme à son exemple & sainte volonté; & pour bien fuir l'un & l'autre, il faut avoir en horreur detestable la conversation de tels gens, car leur presence familiere empoisonne ceux qui les écoutent, veu qu'ils sont comme ces sales animaux qui ne croissent que de nuit, ou dans la bouë, ou bien quand le temps est couvert, mais le Soleil les fait taire. Je veux dire que la verité devoile enfin les impostures, ce sont comme des poulets qui laissent le bon grain pour gratter après des vers sur un fumier.

Difons donc avec nostre Seigneur, *Nesciunt quid faciunt. Ils ne savent ce qu'ils font.* Ou bien considerons avec S. <sup>Luc</sup> <sup>23.</sup>

Au



*Aug. fol. 15* Augustin : Il n'y a peché que l'homme com-  
met que ne peut faire un autre homme, s'il  
n'estoit assisté de Dieu. Ou bien avec un  
bon Anacorete. *Hodie ille cras ego.* Luy  
aujourd'hui moy demain. Peut estre luy a  
fait penitence, & moy je n'y songe pas,  
pour le moins ne faisons pas pis que So-  
crate ; qui dit une fois d'un qui médisoit  
de luy. *Il n'est pas accoustumé à bien dire,*  
sous espoir que vous viendrez jusqu'à la  
que d'imiter l'Apôstre, & avoir le mé-  
me sentiment qui dit : *Pour moy c'est le*  
*1. Cor. 4. 1* *moindre de mes soins, que d'estre jugé de*  
*vous autres, qui n'avez que connoissan-*  
*ce d'homme, mais Celuy qui me juge c'est le*  
*Seigneur.* Et si vous vous comportez de la  
forte, vous ne ferez pas jugez ailleurs ;  
car il est escrit : *Nolite judicare & non ju-*  
*dicabimini.* Ne jugez point & vous ne se-  
*Mat 7* *rez point jugez.*

